

Désignation de l'entreprise SASU ASCENTECH ET SYSTEMES		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 6.000.....)	DA	6 000	6 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	600	600
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG	350 451	317 354
	Report à nouveau	DH	54 395	54 395
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	246 567	78 097
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	658 013	456 446
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	10 000	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	10 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		80 659
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	213	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	34 140	12 800
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	80 865	98 340
	Dettes fiscales et sociales	DY	167 864	70 715
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	3 514	1 624
Compte régul.	EB			
Produits constatés d'avance (4)	EC	286 595	264 138	
TOTAL (IV)	EC	286 595	264 138	
Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	954 608	720 585	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	252 455	251 338	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		12 891	

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **954 608** euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **2 746 198** euros
 - un total charges de **2 499 631** euros

 - dégage un résultat de **246 567** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2024**
- finit le **31/12/2024**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes et les tableaux ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le président de la **SASU ASCENTECH ET SYSTEMES** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Fait à : ST PRIEST , le 9 Mai 2025

Le représentant légal : M Jérôme COQUET
Président de la SAS ASCENTECH & SYSTEMES

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément :

- aux dispositions du Code de Commerce,
- au règlement n° 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général (règlement homologué par l'arrêté du 8 septembre 2014 et publié le 15 octobre 2014 au Journal Officiel de la République) et aux règlements successifs le modifiant.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles et incorporelles amortissables sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Elles font l'objet d'un amortissement calculé suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Agencements et aménagements constructions	05 à 10 ans
- Agencements et aménagements divers	10 ans
- Matériels et outillages industriels	04 à 05 ans
- Matériels de bureau et informatiques	03 à 05 ans
- Matériels de transport d'exploitation	03 à 05 ans
- Agencements matériel de transport	04 ans

Lorsque la valeur actuelle d'un actif immobilisé amortissable devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle en constatant une dépréciation égale à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur actuelle.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat et les frais accessoires, à l'exclusion des frais d'acquisition des immobilisations. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute des titres est constituée par leur coût d'achat.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS ET EN COURS

Non concerné

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DETTES

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse sont évaluées pour leur valeur nominale.

ACHATS

Les achats sont comptabilisés hors taxes récupérables c'est-à-dire au prix d'achat qui s'entend du prix facturé, net de taxes récupérables auquel s'ajoutent notamment les droits de douane afférents aux biens acquis.

Les frais accessoires d'achats externes (payés à des tiers) sont, de part leur nature, inscrits au compte "autres charges externes".

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

Elles ne sont pas constatées sous forme de provision.
Aucun accord particulier n'a été signé.

Les engagements concernant la retraite des salariés relevant de la catégorie "ouvriers" ne sont pas calculés en raison de l'adhésion à la caisse PRO BTP, qui se substitue à la société pour le versement des indemnités de fin de carrière.

Seuls les engagements de retraite du personnel relevant de la catégorie ETAM font l'objet d'une estimation. Ils sont évalués d'après la convention collective dont relève la société. L'évaluation et les hypothèses de calcul retenues figurent dans le paragraphe des "engagements financiers" de l'annexe des comptes annuels.

Annexe libre

Etat exprimé en euros

CHANGEMENTS DE METHODE

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

NEANT

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Afin que le lecteur des comptes puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est donnée :

LITIGE SALARIE

Un litige prudhomal concernant le licenciement d'un salarié est en cours à la clôture. Une provision pour risque est constituée à hauteur de 10000€.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	6 611					6 611
Instal technique, matériel outillage industriels	27 064		5 825			32 889
Instal., agencement, aménagement divers	9 861		8 120			17 981
Matériel de transport	187 227		992		127 070	61 149
Matériel de bureau, mobilier	11 173					11 173
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	241 937		14 937		127 070	129 803
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	600					600
Autres titres immobilisés	160					160
Prêts et autres immobilisations financières	2 284		10 000		278	12 006
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 044		10 000		278	12 766
TOTAL	244 981		24 937		127 348	142 569

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	4 264	661		4 925
	Instal technique, matériel outillage industriels	21 784	2 004		23 788
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	467	2 120		2 587
	Matériel de transport	108 390	23 296	84 987	46 698
	Matériel de bureau, mobilier	5 779	2 639		8 418
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	140 683	30 720	84 987	86 416
TOTAL		140 683	30 720	84 987	86 416

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges		10 000		10 000
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		10 000		10 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL			10 000		10 000
Dont dotations et reprises <ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		10 000			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	9 722		9 722
	Autres immobilisations financières	2 284	2 284	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	569 109	569 109	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	20 383	20 383	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	21 325	21 325	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	24 075	24 075	
	Débiteurs divers	2 657	2 657	
Charges constatées d'avances	10 274	10 274		
	TOTAL DES CREANCES	659 829	650 107	9 722
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		10 000		
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice		278		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	80 865	80 865		
	Personnel et comptes rattachés	30 000	30 000		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	84 892	84 892		
	Impôts sur les bénéfices	48 788	48 788		
	Taxes sur la valeur ajoutée	171	171		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 013	4 013		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	213	213		
	Autres dettes	3 514	3 514		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAL DES DETTES	252 455	252 455		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		67 559			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		213			

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Total des Produits à recevoir		6 359
Autres créances clients <i>CLIENTS - FACTURES A ETABLIR</i>	6 000	6 000
Autres créances <i>DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR</i>	359	359

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Total des Charges à payer		79 420
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 686
<i>FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES</i>	6 686	
Dettes fiscales et sociales		72 734
<i>PERSONNEL CHARGES A PAYER</i>	30 000	
<i>ORGANISMES SOCIAUX - CHARGES A PAYER</i>	40 000	
<i>ETAT - CHARGES A PAYER</i>	2 734	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			10 274
MAINTENANCE		2 499	
CREDIT BAUX		6 317	
LOCATIONS LONGUE DUREE PORCHE MACAN		1 288	
NOM DE DOMAINE		170	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			10 274

Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	600,00	10,0000	6 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	600,00	10,0000	6 000,00

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2024
VALEUR D'ORIGINE					1 009 937	1 009 937
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs				33 372	33 372
	Dotation exercice				46 523	46 523
	TOTAL				79 894	79 894
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				302 862	302 862
	Redevances Exercice				163 447	163 447
	TOTAL				466 308	466 308
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				150 401	150 401
	entre 1 et 5 ans				185 231	185 231
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				335 632	335 632
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus				1 097	1 097
	entre 1 et 5 ans				4 970	4 970
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				6 067	6 067
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2024

	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements de crédit-bail	341 699	
Engagements de locations financières	114 293	
	455 992	
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
ENGAGEMENTS DE RETRAITE : Indemnités de fin de carrière		
* Dette actuarielle: 1313€		
* Valeur actuelle probable des indemnités à verser	23 241	
	23 241	
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	479 233	
(1) Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		

Pour estimer le montant de l'engagement retraite, une étude actuarielle a été réalisée sur l'ensemble du personnel relevant de la catégorie **ETAM** en fonction des paramètres propres à chacun des salariés (âge, catégorie socioprofessionnelle, ancienneté au moment du départ en retraite, salaire brut annuel) et des données spécifiques à l'entreprise (convention collective, hypothèse de progression des salaires et taux de rotation prévisionnel). Cette étude a été réalisée à partir de paramètres économiques (augmentation annuelle des salaires : **2%**, taux d'actualisation : **3,40%**), sociaux (âge du départ prévu : **67 ans**, taux de rotation retenu : **1%**, taux théorique de charges sociales patronales : **37 %**, **départ à l'initiative du salarié**) et techniques (méthode de calcul retenue : **ANC 2021**, table de mortalité utilisée : réglementaire **TH/TF 00-02**).

Filiales et participations



Etat exprimé en euros

31/12/2024

	Capital	Capitaux propres	Q note part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
2. Participations (10 à 50 %)					
SASLOMATY	5 000	104 644	10,00	500	500
SCI 2 BC	1 000	8 813	10,00	100	100
1. Filiales (Plus de 50 %)					
2. Participations (10 à 50 %)					
SASLOMATY	19 580		606 956	32 860	2 000
SCI 2 BC	4 495		19 939	1 795	
B. Renseignements globaux					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Produits et Charges exceptionnels au 31/12/2024

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMENDES ET PENALITES	3 536	
VNC ELTS D'ACTIF CEDES	42 083	
REDRESSEMENT URSSAF	85	
PROVISION POUR LITIGES	10 000	
REGULARISATION DE COMPTES DE TIERS		702
PRODUITS DE CESSION D'ELTS D'ACTIF		57 142
Totalisation	55 704	57 844

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/12/2024

TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION :	
- Prises en charges assurance sur sinistres	10 920
- Avantages en nature	10 511
TOTAL	21 430

ASCENTECH ET SYSTEMES
ASCENTECH
Société par actions simplifiée
au capital de 6 000 euros
Siège social : 1 Impasse du Baco
69800 SAINT-PRIEST
529 435 562 RCS LYON

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30/06/2025

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2024,

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 246 566,85 euros de la manière suivante :

ORIGINE

– **Résultat bénéficiaire de l'exercice :** **246 566,85 euros**

AFFECTATION

– **Dotations aux autres réserves :** **196 566,85 euros**

– **Distribution de dividendes :** **50 000,00 euros**

Le dividende unitaire est donc de 83,33 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 30/06/2025.

Ce dividende sera précompté des prélèvements sociaux (loi 2006-1640 du 21/12/2006, loi 2008-1249 du 01/12/2008, loi 2010-1657 du 29/12/2010, loi 2011-1117 du 19/09/2011, loi 2012-354 du 14/03/2012 et loi 2017-1837 du 30/12/2017).

Le montant des prélèvements sociaux s'élève à 8 600 euros.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts.

L'associé unique reconnaît avoir été informé que suite à la Loi de Finances pour 2018, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158,3-2° du Code général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code Général des impôts, dont le taux est de 12,8 %.

Le prélèvement forfaitaire de 12,8 % sur les revenus distribués (article 28 I-3° et 10° de la Loi de Finances pour 2018) s'élève à 6 400 euros.

L'associé unique prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué	Montant éligible à l'abattement
31/12/2023	45 000 €	45 000 €
31/12/2022	30 000 €	30 000 €
31/12/2021	31 500 €	31 500 €

Pour copie certifiée conforme
Le Président, associé unique
Monsieur COQUET Jérôme

